



# La Municipalité de HAUVILLE met en place le COVOITURAGE COMMUNAL !



## C'est quoi l'idée ?

Les avantages du covoiturage sont connus (coût du trajet, impact environnemental, lien social ...).

Lors des retours des questionnaires sur le PLUi, des solutions face aux difficultés de déplacement dans nos communes rurales ont été demandées. Le covoiturage est une des réponses.

L'idée de la commune est de participer au développement de ce mode de transport en proposant un service de proximité pour les communes voisines traversées par la RD 90.

Celles de Routot, La Haye de Routot, la Haye Aubrée, Le Landin seront informées de notre projet et invitées à nous rejoindre pour étoffer les offres et les demandes de transport et faire profiter leurs administrés du covoiturage mis en place par la Commune de Hauville.

## Une organisation simple et réactive !

Les offres et les demandes de transport (occasionnel ou régulier) sont transmises à la **Mairie de Hauville via un bulletin d'inscription** :

- disponible sur **le site de la commune** ([hauville27.fr](http://hauville27.fr)),
- disponible sur l'application **Panneau Pocket** (à télécharger sur iPhone),
- qui peut être envoyé par mail sur demande.

Ces bulletins dûment remplis sont transmis par mail à [maire.hauville@wanadoo.fr](mailto:maire.hauville@wanadoo.fr) en précisant l'objet du mail : covoiturage ou déposés en Mairie.

Pour les personnes ne disposant de ces moyens de communication, les informations nécessaires à l'inscription peuvent être recueillies en Mairie ou par téléphone.

Une personne dédiée (élu) regroupe les offres et les demandes et tient à jour un tableau de suivi sur le site de la commune, sur Panneau Pocket, permettant de consulter à tout moment les offres et les demandes de transport.

De même, ces offres et demandes de transport peuvent être diffusées par téléphone par l'élu référent covoiturage pour les personnes ne disposant pas de PC ou d'iPhone.



## Et c'est parti !

Les tableaux des offres et des demandes sont à disposition ...

**LES PERSONNES CONCERNÉES PAR LE MÊME TRANSPORT ET LE MÊME CRÉNEAU ENTRENT EN CONTACT !**

Une aire de parking réservée au covoiturage est aménagée sur le parking (côté ouest) de la salle des fêtes de Hauville.

*Avant toute première inscription d'offre ou demande de transport, la personne concernée doit signer la Charte du Covoiturage de la Commune de Hauville (également disponible sur le site de la Commune ou en Mairie).*

**N° appel dédié covoiturage :**  
**06 22 08 09 03**

Site de la Commune :  
[hauville27.fr](http://hauville27.fr)

Mail de la Mairie :  
[maire.hauville@wanadoo.fr](mailto:maire.hauville@wanadoo.fr)

**N'hésitez plus et contactez-nous dès maintenant en formulant vos offres et vos demandes !**

